



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

EDF

Question écrite n° 49391

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le fait que le projet de création d'un établissement public Epaberre chargé de sauvegarder l'étang de Berre a été l'objet de plusieurs commentaires dans la presse. Le journal *le Monde* du 28 février a ainsi souligné qu'EDF cherchait à réduire le nombre de délégués des communes au conseil d'administration afin, entre autres, d'éviter la présence des maires de Vitrolles et de Marignane comme membres de ce conseil d'administration. EDF n'a pas démenti et, à plusieurs reprises au début du mois de mars, des quotidiens ont à nouveau souligné (notamment le journal *le Monde* du 7 mars) qu'EDF était revenue à la charge pour rappeler « la présence de deux maires du Front national ». Il souhaiterait qu'il lui indique s'il pense que le suffrage universel doit être à deux vitesses et, notamment, si en fonction de la couleur politique des élus une société nationale aussi importante qu'EDF peut sortir de la neutralité qui, normalement, devrait être la sienne. De même, il souhaiterait qu'il lui indique s'il lui semble convenable que l'on puisse modeler les statuts d'un établissement public en fonction de l'étiquette politique des maires de telle ou telle commune.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49391

Rubrique : Electricité et gaz

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1296